

intervenant a même suggéré de faire des chutes une zone internationale commune où les touristes pourraient se rendre sans avoir à se soumettre à une inspection côté américain ou canadien. Un autre participant a proposé d'instaurer des formalités à l'avance pour les touristes se dirigeant vers la frontière. Les participants au PCEU ont également insisté sur l'importance de la **protection de l'environnement** pour l'industrie touristique, en citant notamment la pollution des Grands Lacs. (Nota : En 1978, en signant l'*Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*, le Canada et les États-Unis ont pris un engagement historique, à savoir de rétablir et de maintenir l'intégrité des eaux de l'écosystème de ce bassin.)

Comme l'ont fait observer les représentants des organismes fédéraux aux participants locaux, il est essentiel, pour obtenir plus de ressources et une compréhension plus approfondie des enjeux pour la frontière canado-américaine, que la population exerce des pressions sur les membres du Congrès et sur les députés. La coalition qui s'est mobilisée pour la révision de l'article 110 de la loi sur l'immigration de 1996 devrait rester unie et active afin d'obtenir l'augmentation des ressources affectées à la frontière canado-américaine. Et, comme dans le cas du débat sur l'article 110, elle ne doit pas se limiter à la **zone frontalière dans son action** mais s'efforcer de toucher aussi des régions qui dépendent également des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Le Canada figure en tête des destinations des exportations de 37 États américains, mais la plupart des Américains qui vivent loin de la frontière ne savent pas à quel point ce pays joue un rôle important dans l'économie de leur État.

Les participants au PCEU ont également examiné l'envers